



Communiqué intersyndical 1 sur la situation actuelle au secondaire de Jeanne d'Arc de Montrouge MAI 2024

Nous avons été alertés par les représentants du personnel d'une **situation dangereuse au sein du secondaire de l'Institution Jeanne d'Arc de Montrouge** : plusieurs collègues ont fait part aux élus et à leurs syndicats de leur **inquiétude** quant à l'**ambiance délétère** au sein de l'équipe. Ils ne sont pas en **sécurité** et **craignent des débordements** au regard de l'**agressivité** exprimée par ceux qui soutiennent la cheffe d'établissement, suite à une pétition mise en ligne par les collègues de Montalembert pour s'opposer à la nomination de celle-ci.

Les tableaux de la salle des professeurs font état **d'inscriptions et d'affichages véhéments à l'encontre des critiques de la cheffe d'établissement**. Un lien vers une contre-pétition créée par une salariée de l'établissement et relayée par l'APEL s'ajoute à ces inscriptions. Nous constatons des démonstrations **hors cadre légal et éthique**. **Comment se fait-il** que la cheffe d'établissement souffle sur les braises par agents interposés ?

Par ailleurs, des élus sont personnellement visés parfois par des collègues de Jeanne d'Arc ou des parents. Certains personnels colportent en interne des rumeurs sur des élus, générant des **manifestations d'agressivité** envers eux, **parfaitement illégitimes**.

Nous apportons **tout notre soutien aux représentants du personnel et délégués syndicaux de l'institution Jeanne d'Arc de Montrouge** et **ne tolérons pas** qu'ils soient les cibles de personnels qui **confondent revendications et violence**.

La situation **invraisemblable** à Jeanne d'Arc de Montrouge est **symptomatique** d'un constat récurrent dans l'enseignement catholique qui suit les schémas suivants :

Alors même que l'institution a connaissance des contre-performances d'un chef d'établissement, il choisit de le déplacer, de le promouvoir à défaut de le sanctionner pour la mission qu'il a mal accomplie. De fait, nous ne pouvons que nous interroger sur ces fameuses lettres de mission. **Deux options sont possibles** : soit le chef d'établissement y a répondu, ce qui expliquerait la promotion, soit il n'y a pas répondu, et l'enseignement catholique fait fi de la souffrance des personnels dans les deux cas.

Nous ne voulons plus de ces arrangements et il est inconcevable soit de promouvoir soit de laisser en place un chef d'établissement dont le management brutal et inhumain a été décrié à de nombreuses reprises.

Les contre-pétitions ne leurent personne, d'une part parce que certains signataires ne connaissent en rien les problématiques de l'établissement et d'autre part nous savons que les membres de l'APEL (unique association dans l'enseignement catholique), se retrouvent communément adjoints ou assistants dans l'institution de l'enseignement catholique.

Nous dénonçons cette association perfide qui s'auto protège mais asphyxie les personnels de nos établissements par le déni extrême des souffrances qu'elle engendre, ne traite pas et pire, récuse.